

VILLEFONTAINE

VACANCES D'ÉTÉ 2020

Les activités seront définies et mises en place en fonction du protocole sanitaire à l'ouverture du centre d'accueil



Du 6 au 24 juillet et du 17 au 28 août

Centres de loisirs : écoliers de la petite section au CM1

- Colin Maillard - GS3 Louis Pasteur (GS6 Les Armières si nécessaire en fonction des directives sanitaires)
- Christophe Colomb - GS18 C. Colomb et GS22 Les quatre vents

Du 6 au 24 juillet

Collégiens et futurs collégiens actuellement en CM2

- ADOSPHERE : GS8 Le Mas de la Raz
- Port du masque obligatoire à partir de 11 ans

Du 6 au 10 juillet et du 20 au 24 juillet

Séjours 8 - 13 ans

- Autrans (38) : **du 06 au 10 juillet**
- Saint Front (43) : **du 20 au 24 juillet**

Pour votre information, les centres de loisirs doivent respecter le protocole sanitaire en vigueur. L'accueil se fera en journée complète et les parents devront fournir un repas froid dans une glacière (*modification possible en fonction des directives sanitaires).*

MODALITÉS ET VALIDATION DE L'INSCRIPTION :

3 formules sont proposées en journée complète :

- Inscription à la semaine du lundi au vendredi inclus.
- Inscription 2 jours le lundi et mardi.
- Inscription 2 jours le jeudi et vendredi.

Période de pré-réservations :

Du mercredi 17 juin dès 8h30 **au mercredi 24 juin 2020** sur le portail famille et à l'accueil du pôle éducation, sur rendez-vous uniquement au 04 74 96 70 30.

Pour les enfants nécessitant un protocole d'accueil adapté, merci d'adresser un courriel sur le Portail Famille pour être contacté par la direction du centre de loisirs.

Si aucune inscription n'a été faite pour l'année scolaire 2019-2020, vous pouvez :

- **Mettre à jour le dossier** de votre enfant via le **portail famille** (joindre l'attestation assurance responsabilité civile et individuelle accident extrascolaire, attestation quotient familial).
- Contacter l'accueil du pôle éducation pour prendre rendez-vous au 04 74 96 70 30.
- Pour les enfants ayant déjà fréquenté les accueils depuis septembre 2019 : réservations sur le portail famille.

Les annulations et/ou modifications de pré-réservations doivent intervenir uniquement **du 17 au 24 juin inclus**. Passé cette date, aucune modification ne pourra être prise en compte.



La demande de pré-inscription pourra être étudiée sous réserve que le dossier de l'enfant soit à jour (attestation assurance extrascolaire et règlements des factures antérieures). Au besoin, une priorisation des demandes de réservation pourra être réalisée selon le nombre de jours de fréquentation de votre enfant.

Confirmation d'inscription :

L'accueil éducation vous fera un retour par courriel de vos pré-réservations **dès le vendredi 26 juin**. Pensez à consulter votre portail famille.

